



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

CAMP SCIENTIFIQUE PROFAQUA ÉTÉ 2020

GUIDE DES PARENTS

Chers parents, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce document qui vous informera sur le fonctionnement et les règlements du camp scientifique Profaqua.

Vous y trouverez tous les renseignements importants et nécessaires et nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Merci de votre confiance.

L'équipe de Profaqua

NOS COORDONNÉES

Pour tout ce qui concerne le camp, tel que les animations et la gestion du personnel, veuillez communiquer avec le coordonnateur au camp de jour au 514.931.7248 ou envoyez un courriel à : campscientifique2020@profaqua.ca.

Pour tout ce qui concerne la facturation, veuillez communiquer avec : **M. Diego Maia**, directeur-adjoint au 514.931.7248 ou envoyez un courriel à : administration@profaqua.ca.

LIEU DU CAMP

École Primaire des Coquelicots
7301 rue Churchill, LaSalle, QC, H4H 2L1

HEURES D'OUVERTURE DU CAMP



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

Le camp scientifique est offert du lundi au vendredi de **9h à 16h**.

Le service de garde est offert du lundi au vendredi de **7h à 9h** et de **16h à 18h**.

COMMUNICATION AVEC LE CAMP

Tout le personnel a pour tâche d'animer et d'organiser les activités et ne peuvent pas répondre au téléphone. Donc, il n'est pas possible de téléphoner au camp afin de communiquer avec le personnel durant la journée. Pour toute urgence, nous téléphoner au 514.931.7248.

ARRIVÉE ET DÉPART

Le parent doit accompagner son enfant auprès de l'animateur responsable **d'enregistrer les présences**. Une preuve d'inscription pourra être demandée si nécessaire.

Si, pour certaines raisons, l'enfant doit quitter **avant 16h**, le parent doit **aviser** l'animateur responsable des présences le matin. Pour toutes urgences communiquez avec la coordination du camp : 514.931.7248.

L'enfant doit être amené le matin et repris le soir par un adulte autorisé. Lors de l'arrivée et du départ, un moniteur à l'accueil notera sur le registre approprié les heures d'arrivée et de départ et avec quel adulte autorisé l'enfant était accompagné.

Nous n'autorisons par le parent à laisser son enfant à la porte ou près de l'entrée de l'école avant et après les heures régulières du camp.

Dans l'éventualité où un parent ne peut se présenter pour récupérer son enfant et que la personne qui se présentera à cette fin n'est pas déjà mentionnée dans la liste des personnes autorisées, le parent ou tuteur doit avoir téléchargé, complété et imprimé le formulaire et le remettre le matin même ou avant, afin que l'enfant soit repris du camp par une personne ne figurant pas sur la liste des personnes préalablement autorisées à récupérer l'enfant.

Une pièce d'identité avec photo (OBLIGATOIRE) sera alors demandée.



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

Le système d'identification pour le départ des enfants permet de faciliter la gestion et d'accroître leur sécurité. Il est donc essentiel que vous le respectiez en tout temps.

Pour les parents dont l'enfant est autorisé à arriver et à quitter seul, veuillez prendre note que la présente procédure ne s'applique pas.

VÉLOS

Tous les enfants qui se déplacent jusqu'au camp à vélo doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien le verrouiller dans les supports et espaces appropriés, car Profaqua n'est pas responsable des vols. Le port du casque est recommandé.

ABSENCES

Veuillez aviser le moniteur à l'accueil, ou par courriel ou téléphone, de toute absence de l'enfant. Les arrivées et départs de l'enfant seront consignés dans le registre à cette fin.

Pour communiquer l'absence de votre enfant, veuillez spécifier le prénom et nom du parent; prénom et nom de l'enfant; la journée de l'absence. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 514.931.7248 ou par courriel à : campscientifique2020@profaqua.ca.

En cas d'absence non justifiée ou non annoncée, nous communiquerons avec les parents.

Les journées d'absence ou de maladie de votre enfant ne sont pas remboursables.

RETARD

Tout enfant qui ne sera pas inscrit au service de garde doit avoir quitté le camp à 16h. À défaut de quoi, la politique de pénalité ci-bas mentionnée s'appliquera. Les enfants non-inscrits au service de garde pourront quitter entre 16h et 18h en tout temps dans la mesure où un adulte vient le récupérer. Après 16h, pour les enfants non-inscrits au service de garde, et 18h, pour ceux inscrits au service de garde, les



Profaqua inc.
 266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
 NEQ: 1172786965
 TVQ: 1224758177 TQ0001
 TPS: 713076727 RT0001

parents seront facturés **5\$ par tranche de 5 minutes de retard**. Des frais supplémentaires seront facturés au parent pour tout retard de plus de 20 minutes.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est offert les matins de 7h à 9h et les soirs de 16h à 18h, au coût fixe de 45\$/semaine + taxes.

Nous offrons le service de garde à la journée au coût fixe de 9\$/jour + taxes, quelle que soit la période. Pour utiliser ce service de garde sporadique, il faut envoyer un courriel à l'avance à : administration@profaqua.ca, pour réserver la place de votre enfant. Les frais seront facturés sur votre carte de crédit, lors de l'inscription. L'acceptation de votre enfant sera conditionnelle à la disponibilité de places.

Si un enfant se présente au service de garde durant les heures d'ouverture sans y être inscrit, les frais 9\$/jour plus une pénalité de 5\$/jour + taxes seront facturés. Toutefois, cette situation ne nous engage aucunement à offrir le service jusqu'à la fin de la semaine en cours.

Le parent qui n'a pas inscrit son enfant au service de garde est invité à venir le chercher à 16h. Après cette heure des frais de retards seront facturés en tout temps, soit 5\$ + taxes pour chaque tranche de 5 minutes.

Pour l'intérêt des enfants, des activités amusantes sont organisées durant les heures de service de garde.

POLITIQUE D'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En conformité avec la Loi sur la protection du consommateur :

- Si l'annulation est faite **AVANT** le début du camp : vous pouvez annuler votre contrat avant le début du camp. Comme les services n'ont pas commencé à être fournis, l'annulation n'entraîne aucuns frais ni pénalité.



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

- Si l'annulation est faite **PENDANT** le camp : vous pouvez annuler votre contrat au cours du séjour. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus et une pénalité de 50\$.

Dans le cas où vous prenez la décision d'annuler l'inscription de votre enfant, nous apprécierons que vous nous communiquiez le plus tôt possible, afin de donner l'opportunité à d'autres enfants de s'inscrire au camp. Merci de votre compréhension.

Marche à suivre pour annuler l'inscription

Pour annuler l'inscription de votre enfant, vous devez envoyer un courriel à administration@profaqua.ca. L'inscription sera annulée dès la réception de la demande d'annulation. Nous rembourserons alors votre carte de crédit dans un délai de **dix jours**.

Nous nous réservons le droit d'annuler le service et de le rembourser si le nombre de participants est insuffisant.

REÇU D'IMPÔT

Selon la Loi sur l'impôt, les frais de garde seront émis au plus tard le dernier jour de février au nom du parent payeur à la condition que son numéro d'assurance sociale ait été dûment inscrit sur le formulaire d'inscription. Pour les parents en garde partagée, les reçus d'impôts seront émis selon le pourcentage indiqué sur le formulaire d'inscription de votre/vos enfants. Nous enverrons le reçu au nom de la personne mentionnée sur la carte de crédit.

PROBLÈMES DE COMPORTEMENT ET MESURES DISCIPLINAIRES

Si un enfant ne respecte pas les règles établies ou s'il présente des troubles de comportement nuisibles au bon fonctionnement du groupe, du camp, ou du personnel, nous exercerons les mesures disciplinaires suivantes :



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

1^{er} AVERTISSEMENT : l'enfant est avisé verbalement par le moniteur, le spécialiste en sciences ou le surveillant du service de garde. Nous aviserons verbalement la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même.

2^e AVERTISSEMENT : l'enfant est rencontré par le superviseur qui lui explique l'attitude à corriger et prend une entente avec lui. Nous aviserons verbalement la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même.

3^e AVERTISSEMENT : le coordonnateur et le superviseur communiqueront avec les parents pour les informer des problèmes de comportement de leur enfant pour ensuite établir une entente mutuelle.

4^e AVERTISSEMENT : des mesures disciplinaires seront déterminées selon la gravité des gestes posés. L'enfant peut être temporairement suspendu pour une journée (sortie ou journée régulière) ou retiré définitivement des activités du camp de jour.

NOTE : un trouble sérieux de comportement peut conduire immédiatement à l'application de mesures disciplinaires et ce, sans que les trois (3) premiers avertissements aient été appliqués. L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier. C'est en appliquant cette vision que le service des loisirs traitera tout problème de comportement.

La direction du camp de jour se réserve le droit de retirer un enfant définitivement, sans délai et sans remboursement si la situation l'exige.

ÉTAT DE SANTÉ

Lorsqu'un enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladie (fièvre, vomissement, maladie contagieuse, etc.), les parents sont tenus de ne pas l'amener au camp.

Si un enfant est souffrant ou ne se sent pas bien au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec les parents afin qu'ils viennent le chercher dans les plus brefs délais.

Si vous constatez la présence de poux sur votre enfant, veuillez nous aviser le plus rapidement possible. Nous procéderons à une vérification de pédiculose au début de chaque nouvelle semaine de camp.



Profaqua inc.
 266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
 NEQ: 1172786965
 TVQ: 1224758177 TQ0001
 TPS: 713076727 RT0001

ALLERGIES ET INTOLÉRANCES

Pour un enfant souffrant d'allergie, le parent doit le signaler au responsable du camp de jour. Si votre enfant a besoin d'un auto-injecteur ÉpiPen, assurez-vous qu'il l'a sur lui chaque matin.

Notre politique concernant les allergies

L'enfant doit avoir son propre ÉpiPen qu'il **gardera sur lui en tout temps**. Le camp avisera le groupe des cas d'allergies afin d'en informer et de conscientiser les autres parents et enfants.

Prenez note que si votre enfant a oublié son ÉpiPen le matin, il sera refusé au service de garde ou au camp le matin.

Afin de contrer les risques d'allergies, **aucun échange de nourriture** entre les enfants ne sera accepté.

Comme à l'école : les noix et arachides sont INTERDITES.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Sauf l'épinéphrine ou adrénaline ainsi que tout autre médicament nécessaire aux **premiers soins d'urgence** qui seront administrés, si nécessaire, aucun médicament ne pourra être administré à l'enfant sans l'autorisation des parents. Dans le cas d'une ordonnance médicale, le médicament devra être dans son contenant original et identifié au nom de l'enfant.

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures et sur le site du camp, vous devez obligatoirement remplir la **fiche d'autorisation de distribuer ou d'administrer un médicament prescrit**, téléchargeable sur notre site web ou disponible en format papier au bureau de coordination.

Notre politique concernant l'administration de médicament



Profaqua inc.
 266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
 NEQ: 1172786965
 TVQ: 1224758177 TQ0001
 TPS: 713076727 RT0001

L'enfant prendra ses médicaments accompagné de l'animateur et d'un responsable de camp. Chaque dose administrée sera notée et validée.

L'enfant est responsable de l'entreposage de ses médicaments à l'intérieur du camp.

IMPORTANT : le parent est responsable d'aviser le camp pour tout changement ou toute modification de l'état de santé de l'enfant.

AUTORISATION D'ADMINISTRATION DE SOINS D'URGENCE EN CAS D'UN ACCIDENT, DE BLESSURES ET DÉPENSES AFFÉRENTES

Profaqua n'est pas responsable des blessures subies lors des activités. Les dépenses occasionnées, à la suite d'une blessure survenue durant la pratique d'une activité, sont assumées en totalité par le parent.

Si la coordination du camp ou un membre du personnel juge nécessaire ou approprié, pour cause de maladie ou d'accident, de transporter un enfant par ambulance ou autrement vers un établissement hospitalier ou de santé, les frais afférents seront facturés aux parents.

En remplissant la fiche d'inscription en ligne, vous autorisez la direction de Profaqua à prodiguer tous les premiers soins nécessaires.

De plus, s'il est impossible de vous rejoindre, vous autorisez le médecin à prodiguer à votre enfant tous les soins médicaux requis pour son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie et l'hospitalisation.

Finalement, vous confirmez que les renseignements fournis lors de l'inscription sont exacts et complets et que vous avez répondu au meilleur de votre connaissance. Si l'information transmise exige des modifications, vous êtes dans l'obligation de nous en informer dans les plus brefs délais, pour la sécurité de votre enfant.

REPAS ET COLLATIONS



Profaqua inc.
 266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
 NEQ: 1172786965
 TVQ: 1224758177 TQ0001
 TPS: 713076727 RT0001

Chaque enfant doit avoir sa boîte à lunch **identifiée** et une **gourde d'eau également identifiée**, que l'enfant peut transporter avec lui lors des diverses activités.

Prévoir :

- Un lunch froid, puisqu'il n'y aura pas de micro-ondes sur place, des «ice-packs» pour maintenir le lunch frais ainsi que deux collations.

Les contenants en verre sont interdits afin d'éviter les accidents. Nous vous demandons également d'éviter tout aliment pouvant contenir des noix ou arachides.

Dans la mesure du possible, nous encourageons les repas zéro déchets. Voici quelques trucs et conseils :

- Utiliser un sac ou une boîte à lunch réutilisable.
- Employer des contenants durables pour les sandwichs, les collations et les biscuits.
- Fournir une gourde en plastique ou en acier inoxydable pour le lait, l'eau ou les jus.
- Transférer dans de petits contenants réutilisables des aliments achetés en format économique.
- Opter pour des ustensiles en métal et des serviettes en tissu.
- Les contenants de verres sont interdits.

Allergies : veuillez collaborer en évitant d'inclure des aliments contenant des noix, arachides ou fruits de mer dans les collations et le lunch de votre enfant.

SERVICE DE TRAITEUR

Un service de traiteur est offert aux parents en extra. Le service comprend : une boîte à lunch pour le midi avec jus et deux collations au coût de 8\$/jour + taxes. Vous devez commander sur le site de Profaqua en même temps que votre inscription au camp.

TENUE VESTIMENTAIRE ET CHANDAIL DU CAMP



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

Afin de profiter au maximum des activités, votre enfant doit porter :

- Une tenue sportive, un pantalon court ou un short;
- Un chandail;
- Une casquette ou un chapeau;
- Des espadrilles (**souliers fermés obligatoires**);
- Des vêtements appropriés selon la température;
- Éviter le port de bijou par mesure de sécurité ou risque de perte ou de vol.

Les enfants recevront **UN** chandail du camp **GRATUITEMENT** lors de leur première journée. Le port de ce chandail est obligatoire les jeudis en sortie.

CONTENU DU SAC À DOS DE VOTRE ENFANT

- Vêtements de rechange;
- Vêtements appropriés pour arts plastiques;
- Maillot de bain et serviette de plage (**TOUS LES JOURS**);
- Crème solaire (veuillez fournir un contenant **identifié** au nom de l'enfant. Les moniteurs accorderont des pauses pour l'application de la crème solaire. La responsabilité de cette application appartient uniquement à l'enfant, sous la supervision des moniteurs. Une crème ou un écran solaire (minimum FPS30) constitue une protection efficace contre les brûlures causées par le soleil.)
- En cas de pluie, prévoir un imperméable, des vêtements chauds et des bottes de pluie.

RAPPEL : Nous vous demandons d'appliquer une première couche de crème solaire le matin avant de déposer votre enfant au camp.

IMPORTANT : BIEN IDENTIFIER LES VÊTEMENTS ET OBJETS DE VOTRE ENFANT.

EFFETS PERSONNELS



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

Les effets personnels de l'enfant seront rangés à un emplacement désigné lors de la première journée de camp. Les parents sont responsables de vérifier à la fin du camp que l'enfant a récupéré tous ses objets.

Les enfants doivent éviter d'apporter des objets ayant une valeur monétaire ou sentimentale. Nous ne sommes pas responsables de la perte des objets de valeur, volés, brisés ou égarés.

Les moniteurs ne sont pas autorisés à assurer la garde de montres, d'argent, d'objets précieux ou d'autres articles appartenant aux enfants.

Le téléphone cellulaire et les objets personnels doivent rester dans le sac de votre enfant.

INFO-CAMP

Tous les vendredis, vous recevrez par courriel l'horaire de la semaine suivante, incluant les activités, la sortie de la semaine et les changements apportés, s'il y a lieu. Vous êtes responsable d'en prendre connaissance. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, veuillez communiquer avec la coordination du camp.

FORMATION ET ENCADREMENT DU PERSONNE

Tout le personnel du camp est soumis à une période de formation complète avant le camp et à un suivi rigoureux tout au long de la durée du camp. La formation concerne leurs rôles et responsabilités, les procédures d'encadrement et de sécurité, les techniques de communication, d'animation et d'intervention, en plus d'une formation RCR-1^{er} soins. Une vérification de leurs antécédents judiciaires est aussi effectuée.

De plus, notre camp est certifié par l'Association des camps du Québec (ACQ) et s'engage à respecter les normes les plus strictes de gestion, concernant notamment le site, l'administration, l'encadrement du personnel, les mesures d'urgences et les soins de santé.



Profaqua inc.
 266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
 NEQ: 1172786965
 TVQ: 1224758177 TQ0001
 TPS: 713076727 RT0001

PROCÉDURES DE SÉCURITÉ EN SORTIE

Lors des sorties, les animateurs, en duo, demeurent en tout temps avec le groupe de jeunes. **Le port du chandail d'identification du camp est obligatoire.**

Les ratios enfants/moniteur seront respectés pour des raisons de sécurité.

PROCÉDURES DE SÉCURITÉ LORS DES BAINNADES

Lors des activités de baignade, le moniteur formés RCR et 1^{er} soins, accompagné d'un sauveteur certifié du site, effectuera un test de nage à chaque enfant à chaque visite à la piscine. Si nécessaire, le camp fournira une veste de flottaison (VFI).

***Veuillez noter que si vous désirez que votre enfant porte un VFI en tout temps, vous pouvez nous l'indiquer lors de l'inscription.**

CODE DE VIE DES ENFANTS

Veuillez lire les règles suivantes avec votre enfant avant le début du camp :

- Je respecte tout le personnel;
- Je respecte les autres, les aide et les encourage;
- Je respecte les règles de jeu;
- Je parle au lieu de crier;
- Je marche dans l'école;
- Je suis mon groupe et ne m'en détache pas.
- Je ne mâche pas de gomme sur le site;
- Je respecte le matériel et les locaux;
- Je n'utilise aucune forme de violence et je règle mes différends à l'amiable, avec l'aide d'un moniteur;
- J'utilise un langage soigné, sans blasphème, ni vulgarité, ni violence;
- J'attends toujours les directives lors de déplacements.



Profaqua inc.
266-4000 RUE Saint-Ambroise, Montréal, QC, H4C 2C7
NEQ: 1172786965
TVQ: 1224758177 TQ0001
TPS: 713076727 RT0001

L'enfant inscrit verra à se comporter de façon appropriée, avec tout le personnel et les autres enfants de même qu'au service de garde.

Aucune violence, physique, verbale, psychologique ou autre, ni aucune forme d'intimidation ne sera tolérée. Tout comportement inadéquat, nuisant à l'harmonie dans le groupe (violence verbale ou physique, non-respect des règles établies, impolitesse) entraînera une intervention immédiate du personnel d'animation et de coordination (retrait temporaire, allant jusqu'au renvoi du candidat fautif).

L'enfant devra prendre soin des installations et du matériel qui lui sont fournis. Le matériel brisé intentionnellement sera facturé et porté sur la carte de crédit du parent de l'enfant fautif.

L'enfant et le parent seront tenus responsables de tout propos, matériel photo ou vidéo, ou de tout autre contenu offensant ou inapproprié diffusé sur internet ou sur les médias sociaux concernant le camp, le personnel y travaillant ainsi que les participants (autres enfants).

Lors des heures de camp, **l'usage du téléphone cellulaire est interdit** pour tous les enfants.

La gomme à mâcher est interdite sur le site de camp, et ce, en tout temps.

La direction se réserve le droit de mettre fin à l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement du camp.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET BON ÉTÉ !